

Image not found or type unknown



Quelle demarche a suivre pour ce faire levé du Ficp

Par **clad70**, le **07/03/2014** à **10:21**

bonjour rn j'ai été au surendettement jusqu'en 15/08/2013 j'ai réglé mes crédits sauf un credipar il me reste 280€ don ils m'ont remis au Ficp depuis je cherche à les joindre courrier téléphone impossible à joindre quelle sont les démarches à suivre cordialement